

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 novembre 2020

AMÉLIORANT LE SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 3598)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 390

présenté par
M. Bazin

ARTICLE 7

À l'alinéa 2, substituer au mot :

« est »

les mots :

« peut être ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'intérim proposé par cet alinéa doit rester une faculté et non une obligation.

Tel est l'objet de cet amendement.